



Annulation d'une condamnation sur un casier judiciaire

Par pascal

Bonjour

Je suis le père d'un adolescent de 22 ans qui malheureusement a eu ses déboires de jeunesse a 17ans vol dans un véhicule et a 20 ans accident avec délits de fuite sous contrôle de substances et taux alcoolémie 0.96mg/l et juste matériels accrochage d'un véhicule de la police.

bref 1 ans de suspension et 12 mois avec sursis et 2 ans de mise a l'épreuve et suivi psychologique tous les mois

Mon Fils souhaitait s'engager à l'armée mais son casier n° 2 lui bloque l'accès et nous pensions a la légion dont il vient de faire sa semaine d'incorporation mais il vient de se faire recalier à cause de cette inscription.

Que puis je faire

Merci pour votre réponse

Cordialement
Pascal B